CRE Laurentides
Votre réseau environnemental

BLEU LAURENTIDES - SOUTIEN TECHNIQUE DES LACS

MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE
RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'AGENTE DE LIAISON
NOÉMIE RABY-CHASSÉ
ÉTÉ 2018

La Minerve

Bleu Laurentides

Rédaction :

Noémie Raby-Chassé
Agente de liaison,
Soutien technique des lacs de *Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

Révision :

Mélissa Laniel
Chargée de projet *Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

Anne Léger
Directrice générale, CRE Laurentides

Référence à citer :

Conseil régional de l'environnement des Laurentides (2018). ***Rapport d'activités***. Programme de *Soutien technique des lacs* de *Bleu Laurentides* 2018 à La Minerve, 25 p.

© CRE Laurentides, décembre 2018

TABLE DES MATIÈRES

1. CRE Laurentides et *Bleu Laurentides* 1
1.1 Le CRE Laurentides 1
1.2 La région des Laurentides et *Bleu Laurentides* 2
1.3 Description générale du programme de *Soutien technique des lacs* de *Bleu Laurentides* 3
2. Municipalité de La Minerve 5
2.1 Territoire et milieux naturels 5
2.2 Réglementation en environnement 9
3. Soutien technique des lacs 2018 à La Minerve 10
4. Présentation de l'agente de liaison 11
5. Bilan des activités de l'été 2018 12
6. Orientations et recommandations 19
7. Conclusion 20
8. Références 21
Annexes 22
Annexe 1 - Activités 22
Annexe 2 – Dépliants 24
Annexe 3 – Livrables 25

1. CRE Laurentides et Bleu Laurentides

1.1 Le CRE Laurentides

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides a été fondé en 1995 par des groupes communautaires et environnementaux. C'est une organisation autonome qui a le statut d'organisme à but non lucratif. Les orientations et les priorités du CRE sont établies par son conseil d'administration, formé de 13 membres, dont 8 doivent provenir, par règlement, de groupes ou d'organismes voués à la protection de l'environnement dans chacune des MRC de la région.

Le CRE bénéficie actuellement d'une subvention de fonctionnement du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), mais il lève lui-même les fonds nécessaires à la réalisation de ses projets.

Le CRE Laurentides a pour mission de promouvoir le développement durable, de protéger et de valoriser l'environnement ainsi que de favoriser l'amélioration du processus démocratique. Il priorise, comme stratégie, la sensibilisation des décideurs locaux et régionaux à la nécessité d'accorder, dans leur processus décisionnel, la même importance à l'environnement qu'à l'économie et au social.

Les CRE sont présents dans toutes les régions, sauf dans le nord du Québec. Les 16 CRE sont regroupés à l'échelle nationale et représentés par le Regroupement national des conseils régionaux du Québec (RNCREQ).

Pour plus d'information consulter :

www.crelaurentides.org

www.crelaurentides.org/index.php/dossiers/eau-lacs/bleu-laurentides

www.rncreq.org

1.2 La région des Laurentides et *Bleu Laurentides*

La région administrative des Laurentides possède quelque 8000 lacs de plus d'un hectare. La richesse et la diversité des milieux naturels, combinées à la proximité de la grande région métropolitaine de Montréal, font des Laurentides une région convoitée qui attire une population grandissante. Au cours des dernières années, elle a connu l'une des plus fortes croissances démographiques au Québec qui se traduit notamment par un développement soutenu et une augmentation de l'occupation autour des lacs. Ces derniers sont ainsi soumis à des pressions qui menacent leur intégrité écologique. Certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport en nutriments supplémentaire qui favorise, entre autres, la prolifération d'algues et de plantes aquatiques. Cette dégradation peut avoir des conséquences non négligeables pour les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution des possibilités de loisirs sur un plan d'eau peut engendrer une baisse significative de la valeur des propriétés situées autour de ce dernier en plus d'occasionner une perte de jouissance. C'est dans ce contexte que les associations de lacs et les municipalités ont compris l'intérêt environnemental, économique et social de protéger cette valeur exceptionnelle que sont les lacs de la région des Laurentides.

Bleu Laurentides est un projet phare du Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) qui a vu le jour en 2005, suite à une volonté du milieu et de ses membres, principalement des associations de lacs, de se doter d'un plan d'action régional et d'outils pour la protection de la santé des lacs.

Les objectifs de *Bleu Laurentide*s sont de :

- Favoriser la concertation et le transfert des connaissances entre les experts (scientifiques, ministères) et les acteurs locaux (associations de lacs, gestionnaires municipaux, organismes de bassin versant, etc.);
- Renforcer les compétences locales et favoriser la prise en charge par le milieu du suivi de l'état de santé des lacs via la surveillance volontaire et le Réseau de surveillance volontaire des lacs du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC);
- Susciter un changement de comportement chez les usagers et les gestionnaires municipaux. Appuyer et accompagner ceux-ci dans leurs initiatives visant l'amélioration ou la protection de la santé des lacs.

Le CRE Laurentides, en collaboration avec un solide réseau de partenaires, dont le MELCC et le GRIL, travaille avec plus de 300 associations de lacs, une soixantaine de municipalités, 5 MRC et 5 organismes de bassin versant à l'échelle de la région des Laurentides.

1.3 Description générale du programme de *Soutien technique des lacs* de *Bleu Laurentides*

Depuis 2006, le *Soutien technique des lacs* de *Bleu Laurentides* est un programme clé en main offert aux municipalités de la région pour la protection de la santé des lacs.

Une ressource technique est embauchée pendant la saison estivale afin de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides et la municipalité. Cette ressource, appelée agent(e) de liaison est présente dans les bureaux municipaux pour une durée moyenne de 16 semaines, afin de réaliser différentes activités de concertation, de caractérisation et de sensibilisation auprès notamment des associations de lacs. Le CRE recrute et embauche l'agent(e) de liaison, le forme, le supervise, le rémunère et fournit le matériel nécessaire à la réalisation de son mandat.

Depuis quelques années, cette version traditionnelle du soutien technique a évolué pour répondre à des besoins dans le cadre de mandats spécifiques. Le Soutien technique des lacs « à la carte » peut prendre différentes formes, mais répond toujours à un besoin d'accompagnement des acteurs municipaux ou citoyens, tant d'un point de vue social que scientifique.

Ces treize derniers étés de soutien technique auront permis l'embauche de **68** agents de liaison ayant œuvré sur le territoire de **24** municipalités, durant plusieurs années consécutives pour la plupart, du bassin versant de la rivière du Lièvre et de la MRC d'Argenteuil (Figure 1).

Ceci a notamment permis les activités suivantes:

- ✓ Réalisation de **36** plans directeurs de lac;
- ✓ Élaboration de codes d'éthique et d'une politique des usages des lacs;
- ✓ Création de dizaines d'associations de lacs;
- ✓ Participation à des centaines d'AGA d'associations;
- ✓ Tournées porte-à-porte de sensibilisation à une centaine de lacs;
- ✓ **91** formations de **989** bénévoles à la surveillance volontaire de **190** lacs;
- ✓ Accompagnements sur le terrain de **580** bénévoles afin de caractériser les plantes aquatiques de **135** lacs.

.

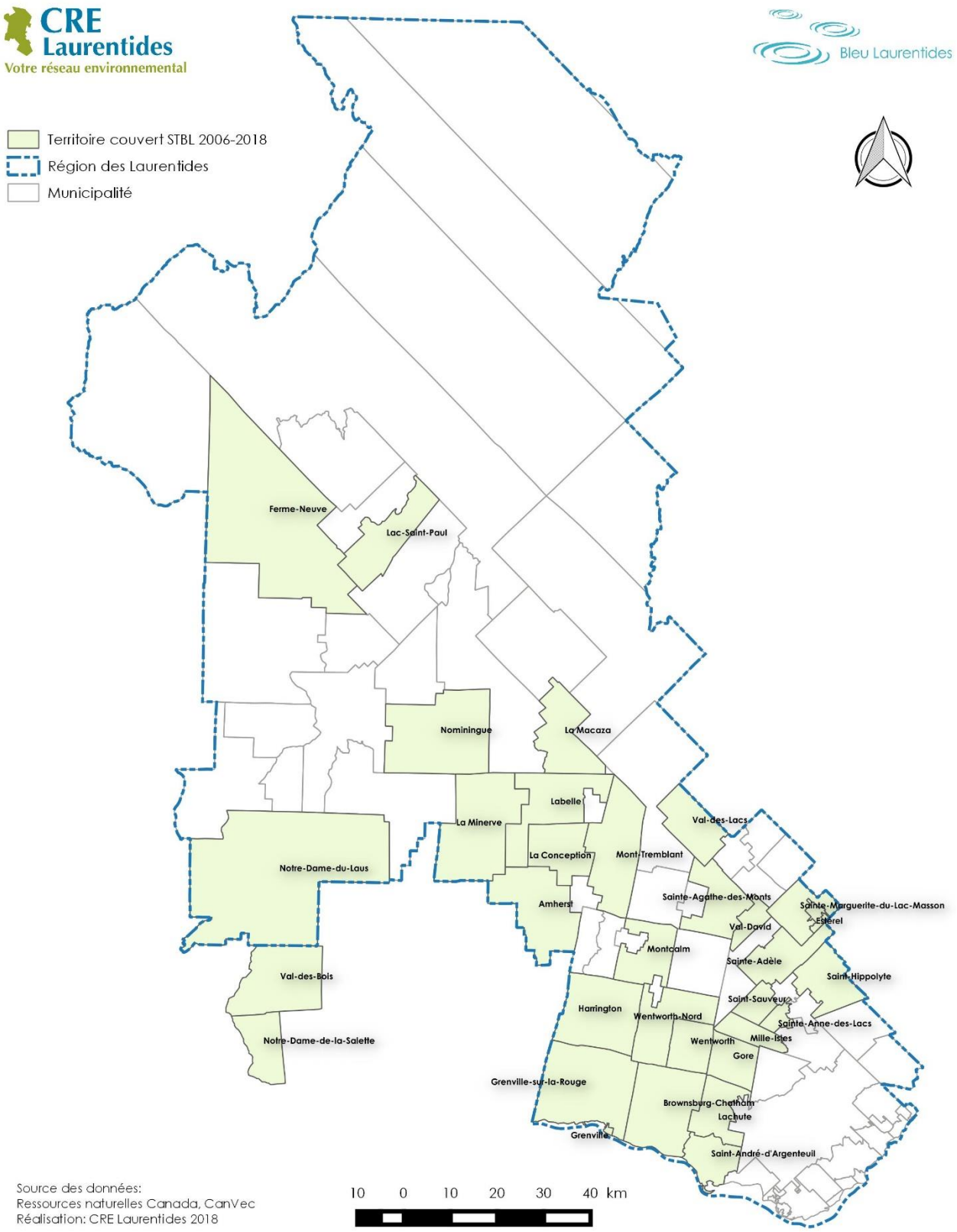

Figure 1. Territoire des municipalités, organismes et MRC ayant participés au *Soutien technique des lacs* de *Bleu Laurentides* (2006-2018) ©CRE Laurentides, 2018

2. Municipalité de La Minerve

2.1 Territoire et milieux naturels

La municipalité de La Minerve d'une superficie totale de 328,26 km² (MAMH, 2018) est située au nord-ouest du territoire de la MRC des Laurentides, dans la région du même nom (Figure 2).

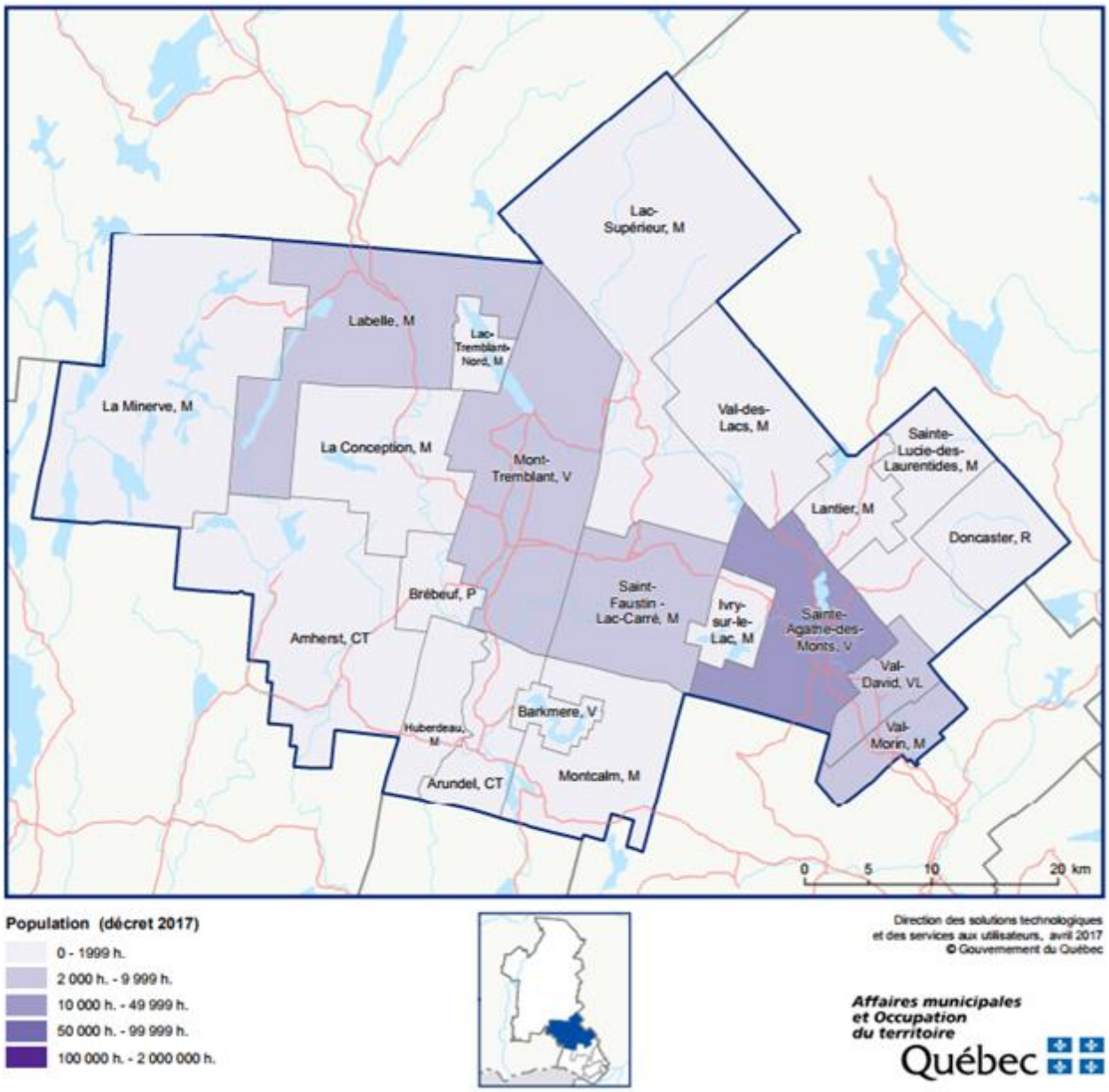

Figure 2. Municipalités de la MRC des Laurentides

Reconnue officiellement comme une municipalité par la législature du Québec le 30 décembre 1892, l'économie de La Minerve est principalement axée sur l'industrie forestière et la villégiature. Elle compte 1174 minervois et minervoises qui sont des résidents permanents, ce qui correspond à une densité de 3,6 habitants par km^2. En période estivale, s'ajoutent près de 15 000 villégiateurs supplémentaires (MAMH, 2018; Histoire du Québec, 2012).

La présence de nombreux lacs, la proximité de la réserve faunique Papineau-Labelle et les kilomètres de sentiers de véhicules tout-terrain font de La Minerve un lieu convoité par les villégiateurs et les amateurs de plein-air, de chasse et de pêche. En plus de la réserve faunique de Papineau-Labelle qui couvre le sud du territoire (Figure 3), La Minerve abrite aussi la forêt ancestrale du Lac-Preston qui contient une forêt laissée intacte depuis plus de 400 ans (La Minerve, 2018).

Figure 3. Portion de La Minerve localisée dans la réserve faunique Papineau-Labelle (en vert)

La Minerve fait partie de la zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE) de l'organisme des bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (RPNS), qui couvre une superficie totale de 8 425 km^2. Ce territoire comprend les bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon, qui incluent ceux des rivières Lenoir, Macaza, du Diable, Beaven, Nominingue, Preston, Maskinongé, Petite Rouge et Saint-Sixte (OBV RPNS, 2011) (Figure 4).

La municipalité de La Minerve est principalement comprise dans les bassins versants des rivières Preston et Maskinongé. Le bassin versant de la rivière Preston, située à l'ouest, s'écoule en suivant notamment les eaux de la chaîne formée par les lacs Équerre, La Minerve, aux Castors, Preston et Marie-Le Franc. Une autre série de lacs, qui se situe dans le bassin versant de la rivière Maskinongé, est composée notamment des lacs Désert, Marie-Louise, Chapleau, des Mauves et à la Truite (Figures 4 et 5).

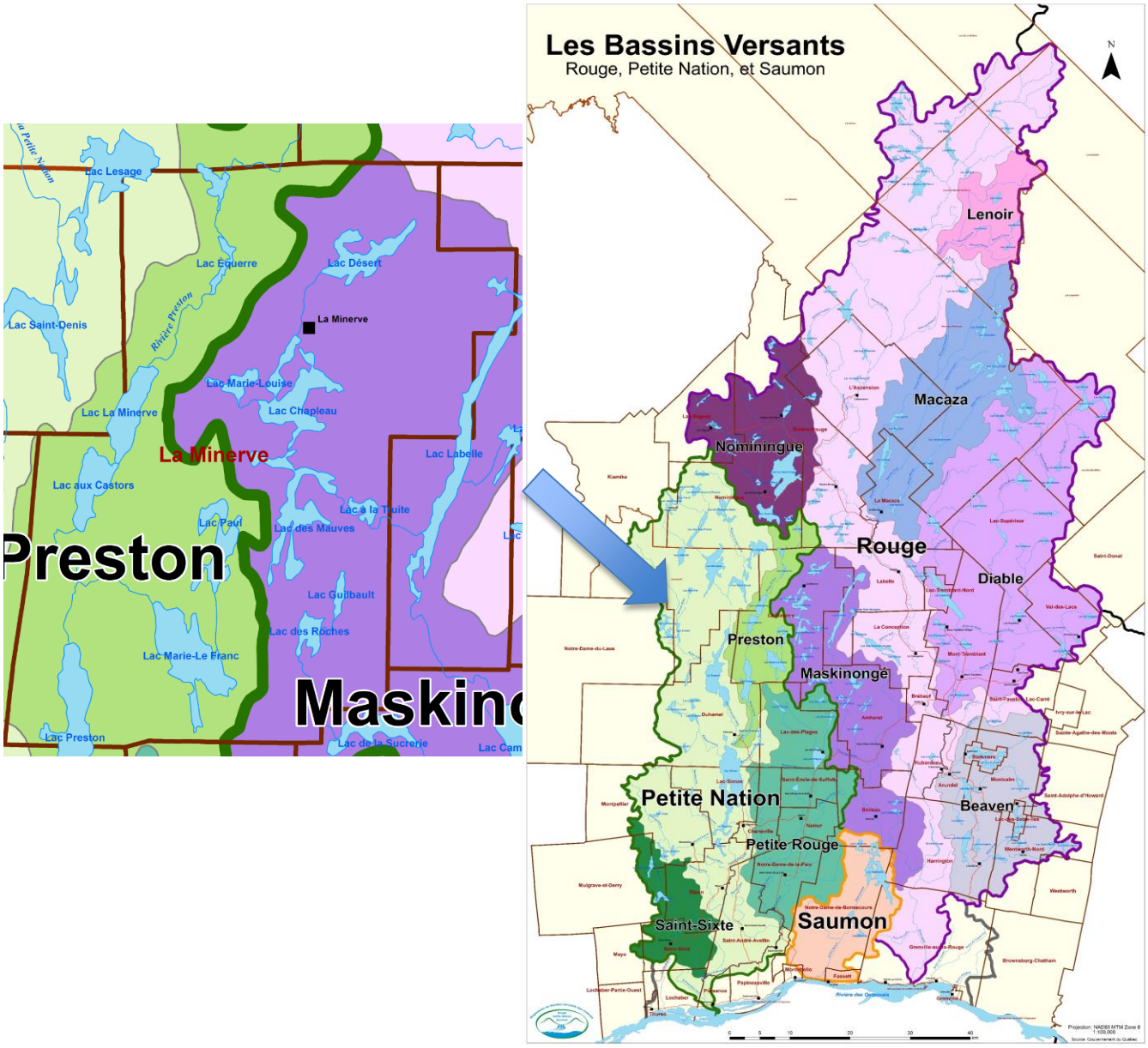

Figure 4. Bassins versants de la ZGIE de l'OBV RPNS

Le territoire de La Minerve compte **375 lacs**, dont 124 possèdent un toponyme officiel (Figure 5).

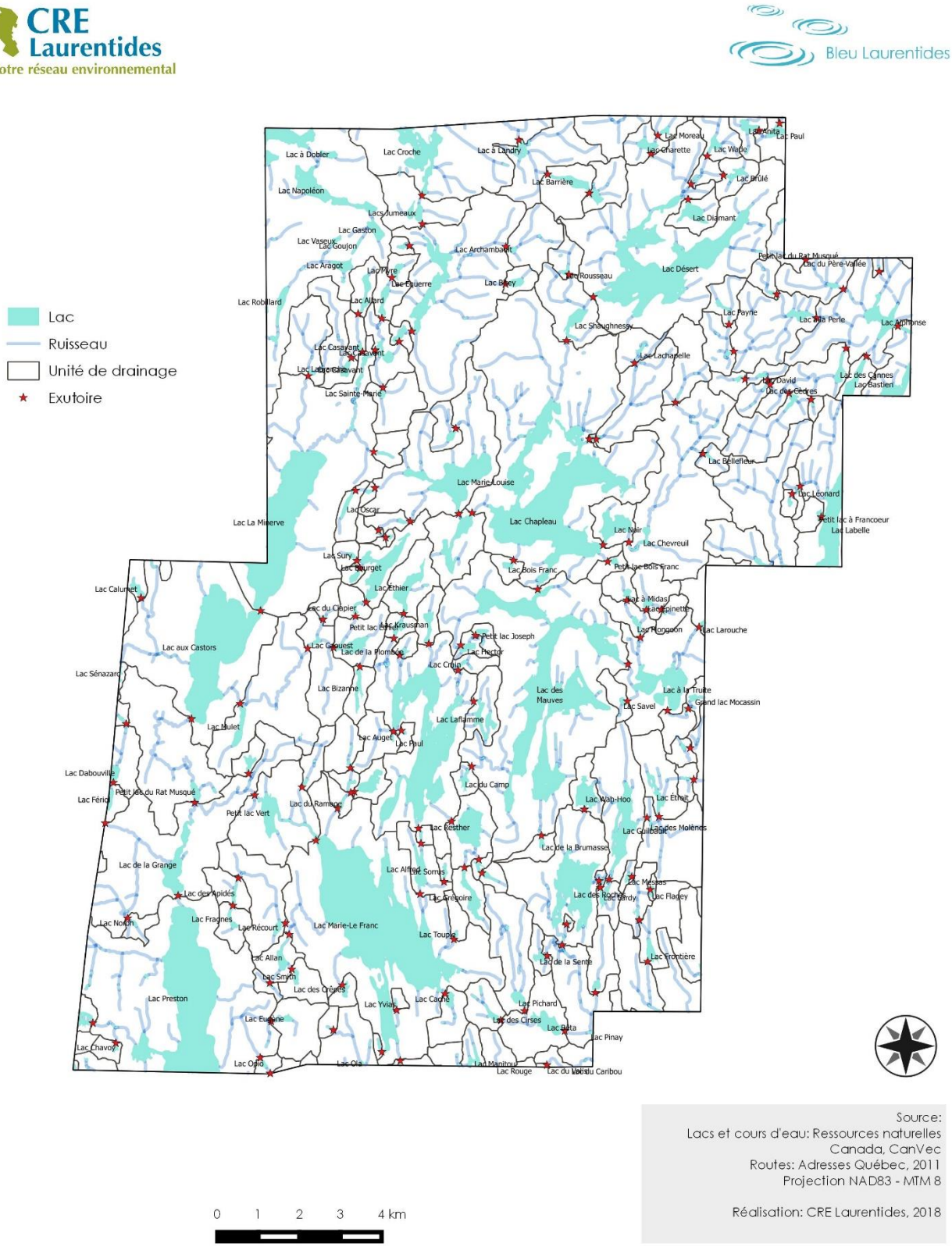

Figure 5. Lacs de La Minerve

Des **124 lacs** possédant un toponyme officiel, 11 sont inscrits au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)(Tableau I). À noter que les lacs Chapleau et Marie-Louise sont nouvellement inscrits en 2018 et que le lac Barrière, quant-à-lui, ne fait plus partie du réseau depuis quelques années.

Tableau I. Lacs de La Minerve inscrits au RSVL (MELCC, 2018)

Nom du lac	No RSVL	Municipalité
Barrière*	423	La Minerve
Castors (aux)	134	La Minerve
Chapleau	840	La Minerve
Désert	757	La Minerve
Équerre	245	La Minerve
Labelle	199	La Minerve
Lesage	66	La Minerve
Marie-Louise	829	La Minerve
Minerve (La)	665	La Minerve
Napoléon	454	La Minerve
Truite (à la)	465	La Minerve

**ce lac ne fait plus partie du RSVL en 2018*

2.2 Réglementation en environnement

À La Minerve, la largeur de la bande riveraine à protéger autour des lacs est de 10 ou 15 mètres selon la topographie du site. Le règlement oblige de revégétaliser la rive sur les premiers 5 mètres (règlement no. 626). Selon la réglementation municipale, les mêmes dispositions s'appliquent aux milieux humides ouverts, connectés à un lac ou un cours d'eau. Pour ce qui est des milieux humides fermés, ils bénéficient d'une bande de protection riveraine de 10 mètres (La Minerve, 2018 à partir des articles 12.5.2 et 12.8.2 de la MRC des Laurentides, 2008).

On oblige également le lavage des embarcations et accessoires avant leur mise à l'eau aux lacs de la municipalité (règlement no. 663) (La Minerve, 2011).

3. Soutien technique des lacs 2018 à La Minerve

En 2017, La Minerve a adhéré pour une première année au programme de *Soutien technique des lacs* de *Bleu Laurentides*. En 2018, la collaboration entre le CRE Laurentides et la municipalité s'est poursuivie. Lors de son mandat, l'agente de liaison a réalisé de nombreuses activités, en lien avec le plan d'action ci-dessous, initialement établi avec la municipalité.

PLAN D'ACTION

Objectif 1. CARACTÉRISATION - CONNAISSANCE

Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le Ministère de l'environnement dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

Lacs de La Minerve inscrits au RSVL en 2018: Barrière (#423), Castors (aux) (#134), Désert (#757), Équerre (#245), La Minerve (#665), Labelle (#199), Lesage (#66), Napoléon (#454), Truite (à la)(#465).

- ✓ Organiser un atelier sur le suivi et la détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE);
- ✓ Accompagner les bénévoles des associations de lacs sur le terrain afin d'effectuer la caractérisation des plantes aquatiques (identification des espèces présentes et cartographie du recouvrement par les herbiers principaux) (lacs : **Désert, des Mauves, Lesage, Équerre, aux Castors, à la Truite**);
- ✓ Poursuivre la détection des PAEE aux lacs visités en 2017 (**Chapleau, Napoléon, Marie-Louise, La Minerve**) et réaliser le suivi du recouvrement par les herbiers principaux, notamment de myriophylle à épi au lac Chapleau;
- ✓ Bonifier le rapport de caractérisation des plantes aquatiques de 2017 à l'aide des données de 2018;
- ✓ Organiser une formation sur le suivi du périphyton (s'il y a lieu);
- ✓ Poursuivre le *Suivi du périphyton* aux lacs **La Minerve** et accompagner les associations intéressées à réaliser le suivi à d'autres lacs (lacs **Marie-Louise, Équerre, aux Castors, etc.**);
- ✓ S'il y a lieu, appuyer les associations de lacs qui souhaitent effectuer une planification des inventaires du RSVL à réaliser pour les dix prochaines années.

Aider la municipalité et les associations de lacs à compléter les carnets de santé des lacs.

Aider les associations de lacs à acquérir des connaissances supplémentaires à l'aide de l'équipement scientifique spécialisé.

- ✓ Réaliser la carte bathymétrique du lac Marie-Louise (si possible).

Objectif 2. SENSIBILISATION

Organiser ou participer à différentes activités en lien avec la santé des lacs.

- Participer aux AGA des associations de lacs et tenir des conférences (s'il y a lieu);
- Offrir une conférence sur la santé des lacs aux élus municipaux;
- Participer aux deux tournois de pêche de la municipalité (adultes et enfants).

Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques concernant les plantes aquatiques envahissantes.

- Distribuer le guide sur le myriophylle à épi et conseiller la municipalité pour l'affichage des panneaux d'information aux accès publics des lacs Chapleau et Désert;
- Accompagner la municipalité afin de bonifier les pratiques à la station de lavage, pour s'assurer, en plus du lavage de la coque, de l'inspection et du nettoyage de la remorque et des

équipements utilisés tels que les moteurs, viviers, ancre à bateau, sonar, etc. Le guide du CRE Laurentides sur le myriophylle à épi pourrait également être distribué lors du nettoyage;

- Distribuer l'information sur le myriophylle à épi à la station de lavage lors du tournoi de l'Association de chasse et pêche de La Minerve.

Objectif 3. CONCERTATION - COMMUNICATION

Organiser une rencontre du regroupement des associations de lacs et favoriser la mise sur pied d'une table de concertation avec la municipalité (s'il y a lieu).

Mettre à jour la liste des contacts des associations de lacs.

4. Présentation de l'agente de liaison

Passionnée d'environnement, Noémie est étudiante au baccalauréat en Études de l'environnement de l'Université de Sherbrooke. C'est dans l'idée de recevoir une formation multidisciplinaire qu'elle aborde les différents aspects de la protection et la pérennité des écosystèmes. Son intérêt particulier pour les milieux aquatiques l'a menée au CRE Laurentides. Elle prône l'harmonie entre l'humain et la nature comme premier pas vers un retour à l'équilibre écologique.

5. Bilan des activités de l'été 2018

Voici le bilan des activités réalisées à La Minerve en 2018, selon les objectifs spécifiques du plan d'action qui ont été exposés précédemment. Un retour sur les livrables, déterminés en fonction de chaque objectif, sera également effectué. Pour plus de détails, consultez les annexes 1 à 3.

OBJECTIF 1 : CARACTÉRISATION - CONNAISSANCE

Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le MELCC dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

- **Organiser un atelier sur le suivi et la détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE);**

Une formation a été offerte le 8 juillet à laquelle 28 personnes ont participé. Des invitations ont été envoyées par courriel aux contacts de La Minerve qui sont membres d'associations des lacs. Une affiche a également été distribuée dans les commerces de la rue principale. Cette formation avait pour but de familiariser les participants à l'application du protocole du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). On y a également présenté les outils développés afin de faciliter le suivi sur le terrain, soit les fiches d'identification des PAEE, un herbier contenant des images de spécimens conservés et une clé d'identification. Les participants ont également été formés à l'identification des plantes aquatiques indigènes les plus communes des lacs. L'outil Sentinelle du MELCC a aussi été présenté afin de permettre aux participants de procéder eux même aux signalements des PAEE, le cas échéant. Suite à la formation, ces outils ont été envoyés par courriel.

- **Accompagner les bénévoles sur le terrain afin d'effectuer la caractérisation des plantes aquatiques (identification des espèces présentes et cartographie du recouvrement par les herbiers principaux);**

Crédit photos : Amélie Vaillancourt-Lacas

Un accompagnement a été offert aux associations suivantes pour réaliser le protocole de détection des PAEE: l'Association des propriétaires du lac à la Truite (APLT), le Comité de l'environnement et du territoire du lac aux Castors (CETLAC), l'Association pour la protection de l'environnement du lac Désert (APLED) ainsi que l'Association pour la protection du lac Lesage (APLL). Au lac Désert, l'accompagnement des bénévoles faisait suite à l'inventaire réalisé par l'OBV RPNS en 2015. Plus de 15 bénévoles ont été accompagnés sur le terrain pour la réalisation de ce protocole.

- **Poursuivre la détection des PAEE aux lacs visités en 2017 (Chapleau, Napoléon, Marie-Louise, La Minerve) et réaliser le suivi du recouvrement par les herbiers principaux, notamment de myriophylle à épi au lac Chapleau;**

Une première visite sur le terrain le 12 juin ainsi que plusieurs autres en juillet ont permis à l'agente de constater la progression des herbiers de myriophylle à épi au lac Chapleau, par rapport à 2017. Aux lacs Napoléon et La Minerve à la mi-juillet, aucun changement significatif n'a été observé en ce qui a trait au recouvrement par les espèces indigènes. À la fin juillet au lac Marie-Louise, la densité des herbiers de plantes aquatiques indigènes semblait même avoir diminué comparativement à 2017, selon les bénévoles. À l'exception du lac des Mauves, aucune plante exotique envahissante n'a été répertoriée dans les lacs visités.

Myriophylle à épi au lac des Mauves

- **Bonifier le rapport de caractérisation des plantes aquatiques de 2017 à l'aide des données de 2018;**

Le détail des activités réalisées a été consigné au rapport de *Détection et identification des plantes aquatiques exotiques et indigènes des lacs de La Minerve*. Afin de pouvoir observer s'il y a une augmentation du recouvrement au fil des ans, une cartographie sommaire des principaux herbiers de plantes aquatiques (émergentes, flottantes et submergées) a été réalisée aux lacs aux Castors, Désert, Équerre, Lesage et à la Truite. Pour les lacs Marie-Louise, Napoléon et La Minerve, les changements n'étaient pas assez importants pour justifier une modification de la cartographie de 2017. Aux lacs Chapleau et des Mauves, seuls les herbiers de myriophylle à épi ont été recensés. À l'aide de ces données, la cartographie réalisée en 2017 au lac Chapleau a été bonifiée, et une carte a été réalisée pour le lac des Mauves, bien que celui-ci n'ait été patrouillé que partiellement. En effet, la portion du lac se trouvant à l'extérieur du territoire de la Réserve faunique Papineau-Labelle a été visitée en compagnie de résidents de ce secteur, ainsi que la baie de l'exutoire, qui se déverse dans le lac à la Truite. Les cartes des herbiers principaux de plantes aquatiques indigènes et du recouvrement par le myriophylle à épi ont été intégrées au rapport.

- **Organiser une formation sur le suivi du périphyton;**

Une formation au *Protocole de suivi du périphyton* a été organisée par l'agente de liaison le 15 juillet au centre communautaire de La Minerve. Ce sont 13 personnes qui ont participé en provenance des lacs aux Castors, Chapleau, Désert, Lesage, Marie-Louise, des Mauves, Napoléon et à la Truite. Les principales étapes de réalisation du protocole et les photographies du document de soutien ont été présentées en avant-midi.

- **Poursuivre le suivi du périphyton aux lacs de La Minerve et accompagner les associations intéressées à réaliser le suivi à d'autres lacs (lacs Marie-Louise, Équerre, aux Castors, etc.);**

Les associations des lacs Équerre, Marie-Louise et à la Truite ont accompagné l'agente de liaison pour ce faire. Ces bénévoles sont maintenant mieux outillés afin de continuer le suivi pour les deux prochaines années. Aux lacs aux Castors et Désert, la prise de mesures a été reportée en 2019. Toutefois, les plans de suivi ont été réalisés cette année.

- **S'il y a lieu, appuyer les associations de lacs qui souhaitent effectuer une planification des inventaires du RSVL à réaliser pour les dix prochaines années;**

Des démarches ont été entreprises afin de réaliser une planification des inventaires pour chacun des principaux lacs. L'agente de liaison a partagé ses recommandations aux associations intéressées, notamment des lacs aux Castors, La Minerve, Marie-Louise, Désert, à la Truite et Équerre. La planification des inventaires avait déjà été complétée par l'association du lac Lesage.

- **Aider la municipalité et les associations de lacs à compléter les carnets de santé des lacs;**

À ce jour, les carnets de santé des lacs aux Castors, Chapleau, Désert et Équerre, Marie-Louise, La Minerve, Napoléon et à La Truite ont été remplis par l'agente de liaison, à l'aide des informations disponibles. Le carnet de santé du lac Lesage a été complété par l'association elle-même.

Aider les associations de lacs à acquérir des connaissances supplémentaires à l'aide de l'équipement scientifique spécialisé.

- **Réaliser la carte bathymétrique du lac Marie-Louise (si possible);**

En collaboration avec Richard Carignan, les levés ont été réalisés au lac Marie-Louise les 6 et 7 juin 2018. La carte bathymétrique a ensuite été produite.

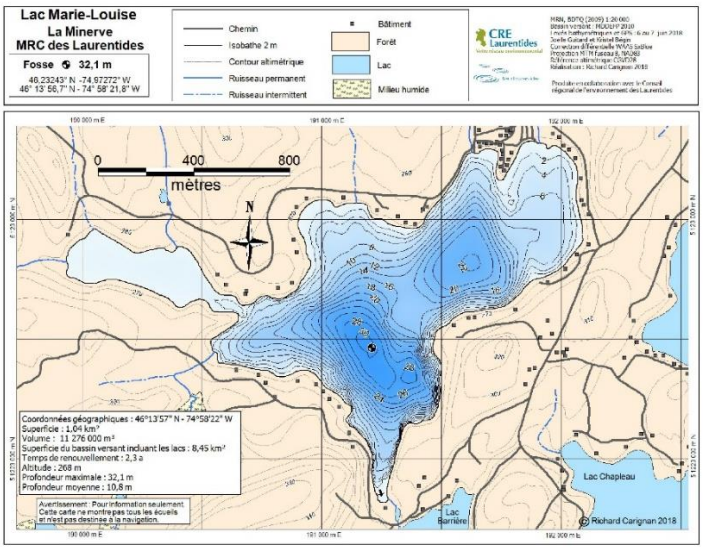

OBJECTIF 2 : SENSIBILISATION

Organiser ou participer à différentes activités en lien avec la santé des lacs.

- **Participer aux assemblées générales annuelles (AGA) des associations de lacs et tenir des conférences (s'il y a lieu);**

Au cours de son mandat, l'agente a participé à quatre AGA soit celles des lacs :

-À la Truite, le 20 mai;
-Marie-Louise, le 2 juin;
-Chapleau, le 30 juin;
-Désert, le 18 août.

Au total, environ 240 personnes ont été rencontrées lors de ces événements. L'agente a pu profiter de ces occasions pour décrire brièvement son mandat de l'été, parler de la problématique des PAEE, présenter les différentes réalisations du CRE Laurentides depuis quelques années aux lacs concernés, etc. Malheureusement, l'agente n'a pu assister aux AGA des lacs Lesage et Napoléon (le 7 juillet), La Minerve (le 29 juillet) et aux Castors (le 26 août).

- **Offrir une conférence sur la santé des lacs aux élus municipaux;**

Ce sous-objectif n'a pu se réaliser, puisqu'il a été impossible de faire concorder les disponibilités de chacun.

- **Participer aux deux tournois de pêche de la municipalité (adultes et enfants);**

Crédit photo : Claudine Crête

Les tournois de pêche se sont tenus les 9 et 16 juin. Le 9 juin, le tournoi des enfants avait lieu au lac Chapleau. L'agente avait organisé une activité d'observation du lac avec des aquascopes et fournissait de l'information sur le myriophylle à épi aux parents. Bien qu'environ 75 personnes aient participé à cette activité, une faible proportion d'entre eux sont venus rencontrer l'agente de liaison. En effet, la journée semblait déjà bien chargée en activités!

Le 16 juin, l'agente était accompagnée de deux collègues du projet de Lutte contre le myriophylle à épi dans les lacs des Laurentides (LCMÀÉ) afin de sensibiliser les pêcheurs à trois endroits stratégiques : au centre communautaire (lors des inscriptions), aux descentes de bateaux des lacs Chapleau, Désert et aux Castors, ainsi qu'à la station de lavage des embarcations. Environ une cinquantaine d'usagers ont été sensibilisés aux bonnes pratiques en lien avec les PAEE, et 117 guides sur le myriophylle à épi ont aussi été distribués.

Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques concernant les plantes aquatiques envahissantes.

- **Distribuer le guide sur le myriophylle à épi et conseiller la municipalité pour l'affichage des panneaux d'information aux accès publics des lacs Chapleau et Désert;**

Les panneaux d'information ont été installés aux débarcadères des lacs Chapleau et Désert dans la semaine du 29 mai au 3 juin par les employés de la municipalité. Des guides sur le myriophylle à épi ont été remis à quatre commerces, ainsi qu'à la station de lavage du garage municipal. À l'hôtel de ville, un petit présentoir localisé à l'entrée a permis de distribuer certains dépliants.

- **Accompagner la municipalité afin de bonifier les pratiques à la station de lavage, pour s'assurer, en plus du lavage de la coque, de l'inspection et du nettoyage de la remorque et des équipements utilisés tels que les moteurs, viviers, ancre à bateau, sonar, etc. Le guide du CRE Laurentides sur le myriophylle à épi pourrait également être distribué lors du nettoyage;**

Le 12 avril 2018, la municipalité modifiait, son règlement sur le lavage des embarcations. Un des objectifs visait à mieux encadrer leur nettoyage, via la construction d'une station de lavage au garage municipal. L'agente a rencontré les deux employés de la station de lavage afin de leur donner l'information sur le myriophylle à épi et répondre à leurs questions. Un de ces employés travaille également comme patrouilleur nautique sur les lacs.

- **Distribuer l'information sur le myriophylle à épi à la station de lavage lors du tournoi de l'Association de chasse et pêche de La Minerve;**

Tel que mentionné précédemment, le guide sur le myriophylle à épi a été distribué dans le cadre des tournois de pêche aux descentes des lacs Chapleau, Désert et aux Castors, à la salle communautaire, ainsi qu'au Garage Laramée (responsable du lavage des embarcations lors de cet événement).

OBJECTIF 3 : CONCERTATION - COMMUNICATION

Organiser une rencontre du regroupement des associations de lacs et favoriser la mise sur pied d'une table de concertation avec la municipalité.

Le RALLM (Regroupement des Associations des Lacs de La Minerve) a été réactivé cette année. Les associations pourront passer par le RALLM afin de partager leurs préoccupations et émettre des recommandations à la municipalité en matière de protection des lacs. La rencontre du RALLM a eu lieu le 19 octobre, suite au mandat de l'agente de liaison. La chargée de projet *Bleu Laurentides* a participé à cette rencontre afin de présenter un bilan des activités de l'été.

Mettre à jour la liste des contacts des associations de lacs.

Cette liste a pu être complétée dès les premières semaines du mandat. De plus, un répertoire des propriétaires d'hydravion sur le territoire a été préparé par l'agente de liaison afin de cibler les efforts de sensibilisation auprès de ces usagers à l'aide d'outils adaptés, lorsqu'ils seront disponibles.

6. Orientations et recommandations

Des idées d'activités pour la protection des milieux aquatiques, suite au *Soutien technique des lacs* de *Bleu Laurentides* 2018, sont ici énumérées:

• Offrir un soutien aux citoyens intéressés à réaliser les protocoles de caractérisation du RSVL *(Protocole de suivi du périphyton, Protocole de détection et de suivi des PAEE, Protocole de* caractérisation de la bande riveraine) à d'autres lacs de La Minerve;

• Poursuivre l'accompagnement des lacs visités en 2018 (aux Castors, Désert, Équerre, Chapleau, des Mauves et à la Truite). Notamment, le *Suivi du périphyton* requiert la prise de mesures durant trois années consécutives;

Compte tenu que La Minerve a deux descentes de bateaux qui se trouvent sur des lacs affectés par le myriophylle à épi, <u>il est primordial de</u> :

- Poursuivre et intensifier la sensibilisation des usagers et les actions face au risque de propagation de la plante. Ceci passe par une conscientisation à l'importance du nettoyage des embarcations et du matériel utilisé dans les plans d'eau. Une vaste campagne d'information devrait être déployée à La Minerve. La concertation avec les responsables de la Réserve faunique Papineau-Labelle (RFPL) est essentielle en ce qui a trait au lac des Mauves;
- Réaliser à chaque année le protocole de détection des PAEE aux lacs les plus fréquentés de la municipalité, ainsi qu'aux lacs situés en aval des lacs affectés. La fréquence de réalisation du suivi pourrait toutefois varier pour les autres lacs et être établie selon leur degré de vulnérabilité et la disponibilité des bénévoles.

• Poursuivre la patrouille des PAEE et la détection du myriophylle à épi au lac des Mauves, dans la portion de la RFPL ;

• Créer un lieu d'échange entre la municipalité, les associations et la RFPL, afin d'établir un plan de prévention de la propagation du MàÉ;

• Offrir des suivis complémentaires tels que la prise de données à l'aide de la multisonde et la réalisation de cartes bathymétriques à d'autres lacs (par exemple : réaliser la carte bathymétrique du lac des Mauves);

• Favoriser la création de nouvelles associations de lacs à La Minerve;

• Maintenir actif le Regroupement des associations de lacs de La Minerve (RALLM) et poursuivre les rencontres avec la municipalité, au minimum deux fois par année;

• Bonifier la réglementation municipale, le règlement no. 644 notamment, afin d'inclure des dispositions

concernant l'épandage de fertilisants (autres exemples de bonifications réglementaires possibles concernant la vidange des fosses septiques, le contrôle de l'érosion et la gestion des eaux de ruissellement, etc.);

- Réaliser un plan directeur pour la protection de la santé du lac Chapleau, incluant un plan d'action impliquant l'ensemble des intervenants concernés.

7. Conclusion

À La Minerve, les centaines de lacs représentent un joyau environnemental ainsi qu'un moteur économique important. La villégiature et l'industrie de la pêche constituent des attraits majeurs pour la région. La menace du myriophylle à épi justifie l'importance de la prise d'actions rapides afin d'assurer leur protection.

Le travail du CRE Laurentides en 2017 et 2018 dans le cadre du *Soutien technique des lacs* de *Bleu Laurentides*, a permis de réaliser des progrès en ce sens. Ceux-ci n'auraient pu se concrétiser sans la collaboration de nombreuses personnes. Nous tenons à remercier particulièrement les riverains et citoyens qui se sont impliqués bénévolement afin d'améliorer les connaissances de nos milieux lacustres. Cette implication essentielle à leur protection doit absolument se poursuivre, en collaboration notamment avec les acteurs municipaux, afin d'assurer une utilisation pérenne de cette richesse collective que sont les lacs.

L'équipe du CRE Laurentides – Été 2018

8. Références

Histoire du Québec (2012). Municipalité de La Minerve. En ligne [http://histoire-du-quebec.ca/la-minerve] Consulté septembre 2018.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) (2018). Répertoire des municipalités – La Minerve. Gouvernement du Québec. En ligne [https://www.mamh.gouv.qc.ca/recherche-avancee/fiche/municipalite/78130/] Consulté septembre 2018.

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) (2018). Le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). En ligne [http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/] Consulté septembre 2018.

Municipalité de La Minerve (2018). Site web de La Minerve – section démographie-cartographie. En ligne [http://www.municipalite.laminerve.qc.ca/demographiecartographie] Consulté septembre 2018.

Municipalité de La Minerve (2018). Site web de La Minerve – section environnement. En ligne [http://www.municipalite.laminerve.qc.ca/environnement/] Consulté septembre 2018.

Municipalité de La Minerve (2016). Règlement no. 644 modifiant le règlement 396 concernant l'utilisation des pesticides et fertilisants. Adopté le 4 avril 2016. En ligne [http://www.municipalite.laminerve.qc.ca/environnement/] Consulté septembre 2018.

Municipalité de La Minerve (2011). Règlement 533 modifiant le règlement 489 obligeant à laver les embarcations et accessoires et prévoyant une tarification pour le lavage des embarcations. Adopté le 6 juin 11. En ligne [http://www.municipalite.laminerve.qc.ca/environnement/] Consulté septembre 2018.

Municipalité régionale de comté des Laurentides (2008). Schéma d'aménagement révisé. Entré en vigueur le 29 juin 200. Dernière modification juin 2008. 391p. En ligne [http://www.mrclaurentides.qc.ca/responsabilites/amenagement-territoire/schema-amenagement/] Consulté septembre 2018.

Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (RPNS) (2011). Portrait des bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon, 136p. En ligne [http://www.rpns.ca/sites/www.rpns.ca/files/upload/portrait.pdf] Consulté septembre 2018.

ANNEXES

Annexe 1 - Activités

Bilan des activités réalisées – Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides 2018

Grand total : Plus de 518 personnes impliquées

Tableau synthèse (1 de 2)

Activités	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr de personnes présentes ou impliquées
Communication			
Participation à des AGA d'associations de lac	Lac à la Truite	20-05-2018	100
	Lac Marie-Louise	02-06-2018	40
	Lac Chapleau	30-06-2018	100
	Lac Désert	18-08-2018	N/D
TOTAL			**240**
Participation à d'autres rencontres d'information avec des associations de lac	Lac Équerre	31-05-2018	3
	Lac La Minerve	21-06-2018	2
	Lac Chapleau	22-06-2018	2
	Lac aux Castors	03-08-2018	3
	Lac des Mauves	22-08-2018	4
TOTAL			**10**
Participation à des rencontres d'information avec des responsables municipaux (ou autres intervenants)	Rencontre avec répondants municipaux	24-05-2018	3
	Rencontre avec répondants municipaux	21-06-2018	3
	Rencontre à la station de lavage	27-06-2018	4
	Rencontre municipale - lac des Mauves	25-07-2018	6
	Rencontre avec répondants municipaux	22-08-2018	3
TOTAL			**19**
Participation à des rencontres avec le secteur privé ou autres acteurs (aménagistes, commerces, constructeurs, etc.)	Visite camping et rencontre du propriétaire (distribution dépliants) - lac Marie-Louise		4
TOTAL			**4**

Tableau synthèse (2 de 2)

Sensibilisation	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Tenues de kiosques	Fête de la pêche	09-06-2018	75
Participation à des activités	Tournoi de pêche	16-06-2018	100
Élaboration de documents d'informations ou articles de journaux	Présentation personnelle	04-06-2018	N/D
	Dépliant Tournoi de pêche	16-06-2018	N/D
	Affiche promotionnelle pour la séance d'information PAEE	22-06-2018	N/D

	Remaniement d'articles déjà produits à des fins de partage au bulletin mensuel de la municipalité	27-06-2018	N/D
TOTAL			**175**

Caractérisation	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Accompagnement des associations de lacs dans la réalisation du RSVL	Caractérisation des plantes aquatiques – lac aux Castors	20-07-2018	3
	Caractérisation des plantes aquatiques – lac Désert	08-08-2018 et 10-08-2018	1
	Caractérisation des plantes aquatiques – lac Équerre	14-08-2018	5
	Caractérisation des plantes aquatiques – lac Lesage	20-08-2018 et 21-08-2018	3
	Caractérisation des plantes aquatiques – lac à la Truite	10-07-2018	3
	Caractérisation des plantes aquatiques – lac des Mauves	20-07-2018, 08-08-2018, 13-08-2018	3
	Suivi du recouvrement des herbiers – lac Chapleau	11-07-2018 17-07-2018, 23-07-2018, 06-08-2018 et 23-08-2018	2
	Suivi du recouvrement des herbiers – lac Marie-Louise	31-07-2018	1
	Suivi du recouvrement des herbiers – lac La Minerve	18-07-2018	1
	Suivi du recouvrement des herbiers – lac Napoléon	12-07-2018	1
	Suivi du périphyton – lac Équerre	14-08-2018	3
	Suivi du périphyton – lac Marie-Louise	10-08-2018	1
	Suivi du périphyton – lac à la Truite	13-08-2018	3
Formation des associations aux protocoles de la *Trousse des lacs* et du RSVL	Formation à la caractérisation des plantes aquatiques dans les lacs	08-07-2018	28
	Formation sur le suivi du périphyton	15-07-2018	13
TOTAL			**70**
GRAND TOTAL			**518**

Annexe 2 – Dépliants

Liste des dépliants distribués – Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides 2018

Noémie Raby-Chassé– La Minerve

Quantité distribuée : 985

Affichette Bande riveraine au travail	Dépliant Bande riveraine au travail (FR)	Dépliant Shoreline at work (ANG)	Guide installation septique	Guide Myriophylle à épi (FR)	Guide Myriophylle à épi (ANG)	Ensemble de capsules plastifiées	Lieu
53	20		5	253	7	1	Hôtel de ville
				50	10		Poste d'accueil réserve faunique
	5		5	100			Station de lavage
				25			Garage Laramée
				50			Magasin Chasse et pêche Le Relais
	5		4		7		Fête de la pêche (9 juin)
				117			Tournoi de pêche (15-16 juin)
	16		10		4	8	Formation PAEE
				100			Camping du lac Marie-Louise
		4		20			AGA Lac Désert
				10			Service des travaux publics
	5		5	10			Comité Lac aux Castors
	23	5	16	25		11	AGA lac à la Truite
78	**50**	**9**	**40**	**771**	**17**	**20**	**Total**

Annexe 3 – Livrables

Résumé des différents objectifs, livrables et résultats atteints – Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides 2018

Noémie Raby-Chassé – La Minerve

Objectifs	Livrables	Résultats
1-Caractérisation - Connaissance	Liste des associations de lacs ainsi que le nombre de personnes formées ou accompagnées dans le cadre du RSVL	Complétée
	Outils de compilation du *Suivi du périphyton* (4)	Complétés aux lacs Équerre, Marie-Louise, La Minerve et à la Truite
	Rapport de caractérisation sommaire des plantes aquatiques	Complété pour les lacs aux Castors, Chapleau, Désert, Équerre, Lesage, Marie-Louise, La Minerve, Napoléon et à la Truite
	Cartes du recouvrement par les herbiers principaux de plantes aquatiques (7)	Complétées pour les lacs aux Castors, Désert, Équerre, Lesage et à la Truite. Aux lacs Chapleau et des Mauves, seulement le myriophylle à épi a été cartographié.
	Documents de planification des inventaires (9)	Complétés pour les lacs aux Castors, Chapleau, Désert, Équerre, Lesage, Marie-Louise, La Minerve, Napoléon et à la Truite
	Carnets de santé des lacs (9)	Complété pour les lacs aux Castors, Chapleau, Désert, Équerre, Marie-Louise, La Minerve, Napoléon et à la Truite
2-Concertation-Communication	Liste de contacts des associations de lacs mise à jour	Complétée
	Comptes rendus de la participation aux AGA des associations de lacs	Rédigés
3- Sensibilisation	Tableau de compilation du nombre de dépliants distribués	Complété
	Tableau de compilation du nombre de personnes rencontrées	Complété